



Sentiment escroquerie par un agent immobilier

Par **Fmary13**, le **01/10/2014** à **22:34**

bonjour à tous,

Je suis nouvelle sur ce forums car j'ai besoin de conseils, nous avons trouvé un terrain à 129000€, la condition pour signer le compromis était selon l'agent, que le propriétaire voulais 9000 en dessous de table, Nous avons donc donné la moitié de cette somme avant la signature du compromis, l'agent immo nous a certifié que cet argent sera donné au propriétaire qu'à la signature définitive.

Suite à la mauvaise estimation de la viabilisation, nous demandons à l'agent de voir avec le propriétaire de faire un geste. Et il nous répond que le propriétaire ne veut rien savoir qu'il veut son argent, donc ok.

Nous avons ensuite contacté le propriétaire pour la viabilisation et par cette même occasion parlé de ce dessous de table, et nous avons la surprise d'apprendre qu'il a jamais rien demander et que l'on ne lui doit absolument rien !!!!!

Donc sentiment d'avoir été escroquer, et décidons de ne plus rien donner, car nous avons bien compris que cet agent c'est leur honoraires au "black" !.

Et comprenons à ce moment là pourquoi ils n'apparaissent pas dans le compromis !

A ce jour l'agent nous accuse de ne pas être honnête, qu'on était d'accord sur le prix, peu importe pour qui est la somme, on est pas réglos

dans tous les cas on signe dans 4 jours, et ne peuvent rien faire.

Mais dois je quand même essayer de récupérer la partie que j'ai donné ? car il y'a tromperie et mensonges dans cette histoire, il nous met la pression et nous fais croire qu'il va essayer de faire capoter la vente si on donne pas le reste et fini par être menaçant et insultant.

Merci d'avance pour vos retours,
Bonne soirée
Mary

Par **moisse**, le **02/10/2014** à **09:19**

Bonjour,

Il va être très difficile de faire prospérer votre affaire.

Nos anciens pratiquaient le "dessous de table" selon les usages, chez le notaire.

En effet, pendant les signatures, celui-ci faisait un tour aux WC, car en tant qu'officier ministériel il ne pouvait être témoin d'une telle opération.

Vous avez jeté de l'argent par la fenêtre et ne pouvez prouver un quelconque versement.